****

 **Le Pôle Innovant Lycéen remis en cause !**

Le Rectorat annonce la fermeture du Lycée Lazare Ponticelli basé dans le 13ème arrondissement de Paris. Il souhaite rattacher le Pôle Innovant Lycéen (PIL) au Lycée Saint Lambert dès le 1er septembre 2017. Ces deux structures devant déménager à la rentrée 2018 dans le Lycée Jean Jaurès (19ème) en cours de réaménagement. Pour la CGT Educ’action cette décision n’est pas justifiée.

La proposition de nouveaux locaux faite au PIL ne tient pas compte de son projet pédagogique innovant, de [son](https://drive.google.com/file/d/0B9NzTixn_9PkdmFzRTBMV2RzZ2s/view?usp=sharing) [rapport particulier aux espaces](https://drive.google.com/file/d/0B9NzTixn_9PkdmFzRTBMV2RzZ2s/view?usp=sharing) et remet donc en cause l’action de raccrochage scolaire qu’il mène.

La proposition de nouveaux locaux se résume à une diminution de salles de travail, à un éparpillement des espaces dans l’établissement, situés de surcroît dans des espaces sans lumière du jour (sous-sol...).

**Alors que la prise en charge des élèves décrocheurs est un axe majeur de la communication ministérielle, la CGT Educ’action s’étonne que ce projet ne garantisse pas un accueil adapté pour des élèves en rupture scolaire.**

De plus, cette proposition n’autorise pas la pratique de nombreuses activités reconnues qui font partie du projet pédagogique du Pôle Innovant Lycéen (ateliers, pratiques culturelles, sport, recyclerie…).

Elle ne tient pas compte du lien particulier et pérenne qui le lie au 13eme arrondissement de Paris à travers de nombreux partenariats/activités (Recyclerie, solidarité internationale, résidences d’artistes...).

C’est une proposition devenue injonction, bricolée à la hâte sans réelle concertation.

Quatre réunions de travail se sont tenues sans jamais tenir compte des besoins et des particularités du projet du Pôle Innovant Lycéen. Le rectorat s’est rendu compte que la proposition faite au PIL n’était pas possible en l’état et a décidé de passer en force en proposant de mettre le projet sous tutelle pour le réaménager, afin de l’intégrer d’autorité à la rentrée 2018 dans les nouveaux locaux. “Ce n’est pas le PIL qui déménage mais son esprit”, dixit le rectorat. Cette situation affecte également le fonctionnement pour la rentrée 2017, le CA du Lycée Lazare Ponticelli n’ayant pourtant jamais été prévenu des changements en cours, les conventions avec les partenaires sont maintenant systématiquement remises en cause. Les personnels n’ont aucune réponse écrite à toutes leurs demandes sur le cadre de fonctionnement du PIL (recrutement, projet pédagogique, reconnaissance de l’autonomie de l’équipe et pérennité du projet).

**Pourtant le Pôle Innovant Lycéen se trouve depuis de nombreuses années au centre des priorités de l'éducation nationale en matière de raccrochage scolaire.** Il a été cité en exemple à plusieurs reprises (circulaire de rentrée, rapport du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative, labellisation de 35 projets d'établissements scolaires pour l'année du sport, forum européen de l'éducation) pour la mise en place de politiques concernant la lutte contre le décrochage scolaire.

Pourquoi cette précipitation? Pourquoi cette remise en cause du projet?

Initialement le Pôle Innovant Lycéen devait emménager dans les locaux rénovés du Lycée Lazare Ponticelli avec de nouvelles formations, c’est en tout cas ce qu’a voté la région dans le dernier [**plan pluriannuel d’investissement pour les**](https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/plan-urgence-5-mdseu-lycees-franciliens)[**lycées franciliens**](https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/plan-urgence-5-mdseu-lycees-franciliens)**.**

C'est pourquoi les personnels ne peuvent se résoudre à voir disparaître le projet qu'est le Pôle Innovant Lycéen.

Il devient difficile pour l’équipe de se projeter dans l’avenir et de pouvoir préparer la rentrée 2017, elle souhaite obtenir des garanties écrites quant au bon fonctionnement du PIL. De plus, elle réitère sa demande quant à l’avenir des locaux du Lycée Lazare Ponticelli et demande le maintien du Pôle Innovant Lycéen dans ses locaux après travaux, faute de meilleure proposition de la part du rectorat. Elle continue par ailleurs à être favorable à l'accueil d'un lycée aux côtés du PIL au sein du Lycée Lazare Ponticelli.

La CGT Educ’action soutient les personnels qui se mobilisent pour faire vivre le projet du Pôle Innovant Lycéen. Elle sera à leurs côtés pour toutes les actions entreprises.